

ANSE DE PENFOUL

- ▣ **Typologie** : sites naturels littoraux
- ▣ **Noms** :
 - manoir de Kergoz
 - site côtier de l'Odet (parcelle n° 7)
- ▣ **Communes concernées** :
 - Clohars-Fouesnant
 - Bénodet
- ▣ **Actes et dates de classement** : décret du 13 janvier 1972 (manoir de Kergoz) et arrêté du 9 mars 1923 (site côtier de l'Odet)
- ▣ **Critère de classement** : pittoresque
- ▣ **Surface** : 3,03 ha
- ▣ **Statut de propriété** :
 - Conservatoire du littoral
 - privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** :
 - site inscrit de l'anse de Penfoul
 - ZPPAU de Bénodet

Description

De part et d'autre de l'anse de Penfoul, deux sites classés se font face. Le premier, le site boisé du manoir de Kergoz, est localisé au sud de la route départementale n° 44 menant au pont de Cornouaille. Le second site est situé en rive gauche de l'anse de Penfoul, au nord du bourg de Bénodet.

Le boisement du site du manoir de Kergoz est essentiellement composé de feuillus

Les chênes sont dominants, notamment sur la rive. La palette végétale est complétée par des châtaigniers, des bouleaux et quelques résineux. La densité des arbres est telle que les sous-bois sont très sombres. Seuls les mousses, les lierres et les fougères en lisière accompagnent le couvert arboré.

La pénombre du bois tranche avec la luminosité de l'anse, tout comme les verts foncés contrastent avec les bleus turquoise de l'eau.

L'accès au site n'est pas aisé, du fait de sa localisation le long de la route départementale très fréquentée et de l'absence de zones de stationnement. En revanche, une fois passée la barrière délimitant le site, un large chemin qui marque la limite ouest du site permet d'accéder facilement jusqu'à la pointe. Le Conservatoire du littoral y a récemment remis en état une petite maison et ses abords.

Le passage répété des promeneurs et des pêcheurs a dessiné un chemin en arrière du trait de côte. Caché derrière les robustes chênes, il permet d'accéder à une petite plage et aux marais. À marée basse, la mer découvre des vasières où des épaves en bois vieillissent lentement.

▼ *Le contraste des couleurs met en valeur les courbes du site du manoir de Kergoz.*



n°19



Le site côtier de l'Odet est constitué d'une parcelle privée incluse dans le boisement ponctuant la rive gauche de l'anse de Penfoul

Il s'agit d'une prairie bordée de haies composées d'arbres de haut jet de belle qualité. Sur trois côtés de la prairie, ces derniers sont essentiellement des espèces locales et forestières telles que le chêne ou le châtaignier.

La limite sud de la parcelle est marquée par un alignement d'arbres plus ornementaux, comme le hêtre pourpre ou le pin parasol. Il correspond au fond du jardin d'une maison balnéaire. Les sujets, plus isolés, ont développé un large houppier. Cet ensemble arboré bloque les vues vers l'extérieur et isole complètement l'observateur de l'environnement aquatique de l'Odet.

En vue externe, il est seulement possible de distinguer la partie nord du site. Le boisement et sa prairie sont longés par un sentier piéton en contrebas.

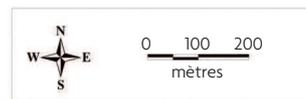
Les arbres de haut jet et les buissons accompagnent les promeneurs dont le regard est attiré par l'anse de Penfoul et les épaves de bateaux.



▲ Les chênes constituent principalement la ripisylve.



▲ Hêtre pourpre, châtaignier et pin parasol limitent le sud de la prairie.



Diagnostic

Concernant le site du manoir de Kergoz, le boisement et les abords de la rive de l'anse sont en bon état. Les cheminements piétons sont peu nombreux : un sentier balisé allant de la route à la maisonnette et un sentier informel longeant le trait de côte. Le site, peu accessible, est bien conservé. Le caractère naturel des rives de l'Odet et de l'anse de Penfoul est préservé.

Le caractère naturel du site côtier de l'Odet est également sauvegardé et les

arbres du boisement sont de belle qualité. L'équilibre entre l'espace ouvert de la prairie et le couvert fermé de la forêt est maintenu par un entretien régulier. La prairie n'est pas en voie d'enfrichement.

Le site classé, tourné sur lui-même, s'ouvre peu vers l'extérieur. La maison balnéaire, située en fond de parcelle, n'est visible ni depuis la prairie ni depuis le sentier de promenade.

L'intimité du site et l'effet de lisière boisée doivent être respectés afin que l'Odet et l'anse de Penfoul conservent une intégrité sauvage et naturelle.

Enjeux - Orientations

Site du manoir de Kergoz.

- ▣ Ne pas créer de sentier supplémentaire.
- ▣ Éviter la plantation de résineux et limiter leur propagation.

Site côtier de l'Odet.

- ▣ Maintenir l'ouverture de la prairie.
- ▣ Conserver la lisière et les boisements.